

Sur les *peanuts* du mois d'avril...

En avril 2019 nous aurons nos dernières «augmentations» de salaire de la présente convention collective. La majorité d'entre nous vont recevoir des *peanuts*. Mais il s'agit de deux *peanuts* différentes qu'il faut distinguer :

**IL NOUS FAUT
PLUS
QUE ÇA.**

Montant forfaitaire

Nous allons recevoir la moitié moins qu'en 2015, soit 0.16 cennes de l'heure travaillée. Ce montant est imposable et il va disparaître l'an prochain puisque ce n'est pas une augmentation de salaire, mais un montant forfaitaire.

Relativité salariale

Il y aura également une restructuration de nos échelles salariales. Certains titres d'emploi y gagnent, mais pour la majorité de la cat.2 et de la cat.3 cela se résume à une augmentation de quelques sous. L'important est que personne ne va connaître de diminution de salaire.

[voir au verso pour plus de détails]



Nous méritons mieux que ça ! Ce n'est pas pour rien que **les membres du SECHUM ont rejeté massivement cette convention à l'époque** et l'exécutif du SECHUM a inscrit sa dissidence. Notre prochaine négociation collective arrive à grands pas. Nous devons nous mobiliser pour avoir mieux cette fois-ci.

PRÉPOSÉ AUX BÉNÉFICIAIRES

Résumé du tableau de gauche:

ÉCHELLE AU 1 AVRIL 2019

ÉCHELLE AU 2 AVRIL 2019

5	21.80 \$	5	22.35 \$
4	21.30 \$	4	21.87 \$
3	20.83 \$	3	21.42 \$
2	20.35 \$	2	20.98 \$
1	19.86 \$	1	20.55 \$

Tabar*?%\$!!!!

AGENT ADMINISTRATIF, CLASSE 3 - SECTEUR ADMINISTRATION

ÉCHELLE AU 1 AVRIL 2019

ÉCHELLE AU 2 AVRIL 2019

7	21.02 \$	5	21.55 \$
6	20.54 \$	4	21.21 \$
5	20.24 \$	3	20.86 \$
4	19.76 \$	2	20.53 \$
3	19.36 \$	1	20.20 \$
2	18.89 \$		
1	18.24 \$		

**Plus bof que
youppi**

PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN MÉNAGER (TRAVAUX LOURDS)

ÉCHELLE AU 1 AVRIL 2019

ÉCHELLE AU 2 AVRIL 2019

1	Avant Léger : 18,83\$	1	19.69 \$
---	-----------------------	---	----------

Échelon Taux horaire

Échelon Taux horaire

OK

* Pour le personnel d'hygiène et salubrité, vous prenez le titre d'emploi avec le plus haut salaire, soit «préposé à l'entretien ménager (travaux lourds).»

MAGASINIER

ÉCHELLE AU 1 AVRIL 2019

ÉCHELLE AU 2 AVRIL 2019

5	21.74 \$	5	22.35 \$
4	21.03 \$	4	21.87 \$
3	20.38 \$	3	21.42 \$
2	19.71 \$	2	20.98 \$
1	19.05 \$	1	20.55 \$

Bof..

Dans un autre titre d'emploi ? Consultez le simulateur de la CSN :

<https://secteurpublic.quebec/relativite>